

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal Deuxième trimestre 2024

Note d'informations

Septembre 2024

COMITE DE DIRECTION	
Directeur général	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane FALL
Chef de la Division des Statistiques sociales et du Suivi des Conditions de Vie	Adjibou Oppa BARRY
Chef du Bureau des Statistiques sociales	Nalar Kouady Serge MANEL
Equipe de rédaction	Moussa SALL Ousseynou NDIAYE

Pour tout renseignement sur l'ENES, veuillez contacter :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

BP 116, Dakar, Sénégal.

Tél. : (+221) 33 869 21 39

Fax : (+221) 33 824 36 15

Internet : www.ansd.sn

Email : statsenegal@ansd.sn

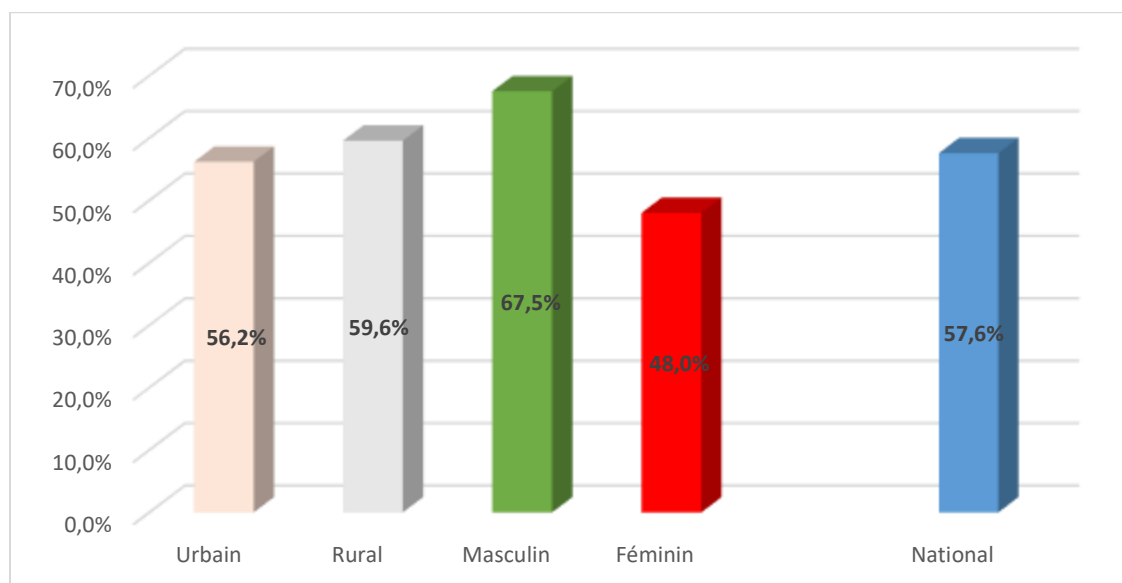
Introduction

L'ANSD réalise à fréquence trimestrielle l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES). Une note de synthèse est produite pour chaque édition. Elle porte sur les principaux résultats relatifs à la structure et à l'évolution, au rythme trimestriel et en glissement annuel, des indicateurs clés de la main-d'œuvre. Cette présente note concerne le deuxième trimestre de l'année 2024. À partir de ce deuxième trimestre, l'échantillonnage de l'ENES a été révisé pour assurer une représentativité annuelle au niveau départemental, alors qu'auparavant elle était régionale. Ainsi, pour ce trimestre, 3653 ménages ont été tirés initialement et 3632 ont été effectivement enquêtés ; soit un taux de couverture de 99,4%.

I. Niveau d'activité

Au deuxième trimestre de l'année 2024, 57,6% des personnes en âge de travailler ont participé au marché du travail. Ce niveau d'activité a été plus élevé en milieu rural où il est ressorti à 59,6% contre 56,2% en milieu urbain. Selon le sexe, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes avec des taux respectifs de 67,5% et de 48,0%. En glissement annuel, le niveau de participation s'est rétracté de 5,9 points de pourcentage par rapport à la même période en 2023.

Graphique 1: Taux d'activité par milieu de résidence et par sexe

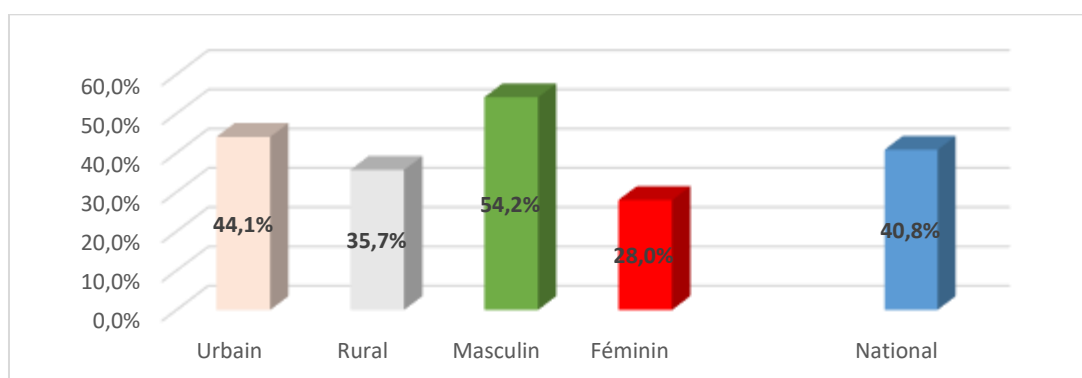


Source : ANSD. ENES 2024, 2^{ème} trimestre

II. Niveau d'emploi

Au compte du trimestre sous revu, le taux d'emploi¹ qui mesure la part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler est ressorti à 40,8%. Il s'est rétracté de 5,2 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2023 où il était estimé à 46,0%. Le niveau d'emploi est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, avec des taux respectifs de 44,1% et de 35,7%. En outre, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes (54,2% contre 28,0% chez les femmes).

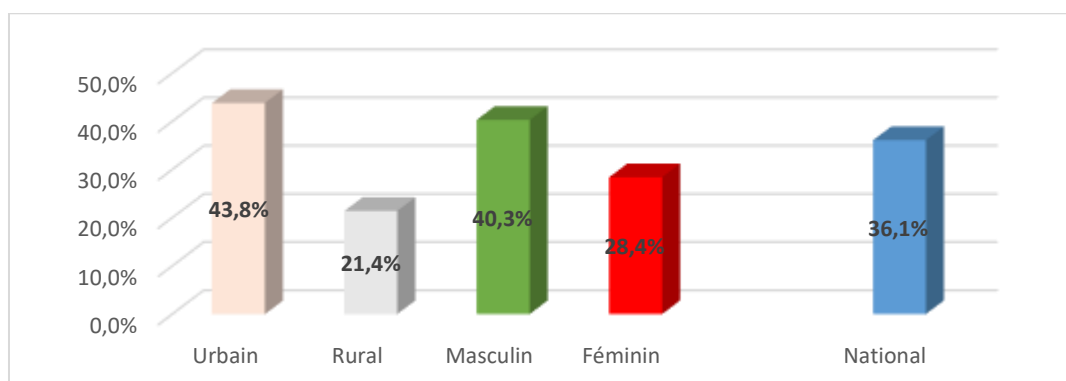
Graphique 2 : Taux d'emploi par milieu de résidence et par sexe



Source : ANSD. ENES 2024, 2^{ème} trimestre

S'agissant de l'emploi salarié, sa part, dans le total des emplois, s'est située à 36,1% au titre du trimestre sous revu. Cette proportion s'est rétractée de 1,3 point de pourcentage par rapport à la même période de l'année 2023 (37,4%). Elle varie selon le sexe et selon le milieu de résidence. Chez les hommes, elle est estimée à 40,3% contre 28,4% pour les femmes. L'accès à l'emploi salarié est nettement plus important en milieu urbain (43,8%) qu'en zone rurale (21,4%).

Graphique 3 : Part de l'emploi salarié par milieu de résidence et par sexe



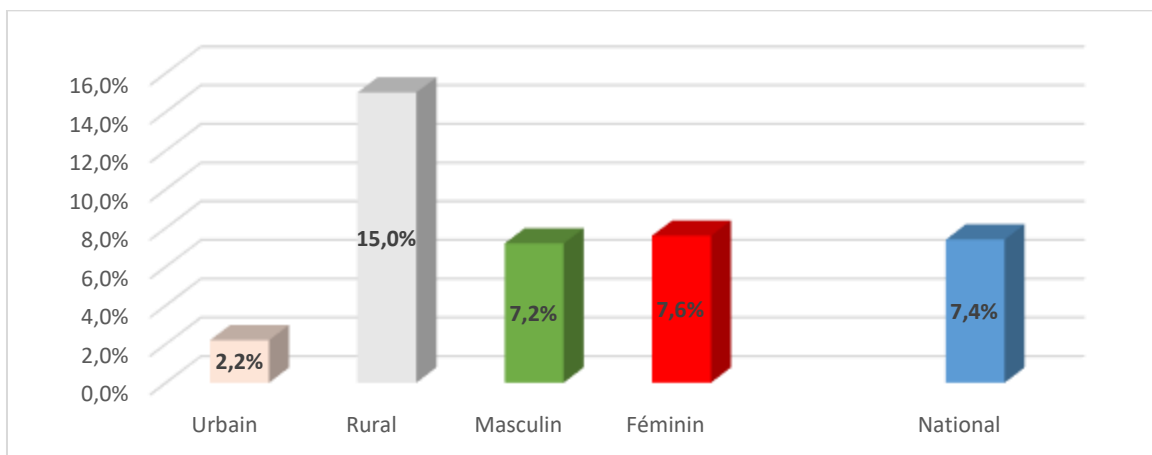
Source : ANSD. ENES 2024, 2^{ème} trimestre

¹ Les aides familiaux ne sont pas pris en compte dans l'emploi

III. Aides-familiaux

Au deuxième trimestre de l'année 2024, les aides-familiaux ont représenté 7,4% de la main-d'œuvre (ou population active) contre 6,3% au trimestre correspondant de l'année précédente ; soit une hausse de 1,1 point de pourcentage. Ils sont essentiellement résidents du milieu rural (15,0% de la main-d'œuvre contre 2,2% en milieu urbain). Suivant le sexe, il est noté une supériorité numérique relative la la population des aides-familiaux chez les femmes (7,6% contre 7,2% pour les hommes).

Graphique 4 : Proportion d'aides-familiaux dans la main-d'œuvre



Source : ANSD. ENES 2024, 2^{ème} trimestre

IV. Niveau du chômage

Au sens du Bureau internationale du Travail (BIT), les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours de la période de référence, ont été sans travail, disponibles pour travailler dans une période de deux semaines et ont recherché un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte.

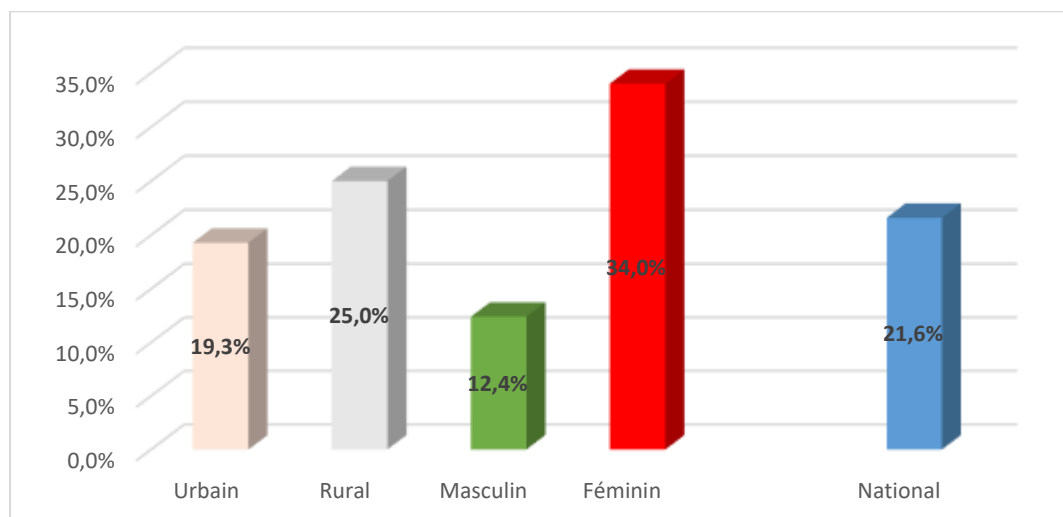
Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. A cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays. Le niveau de

chômage au sens strict du BIT et celui au sens élargi sont produits pour des besoins de comparaison.

Pour le deuxième trimestre de l'année 2024, le taux de chômage (élargi) a atteint 21,6 %, en hausse par rapport aux 18,6 % enregistrés à la même période en 2023, ce qui représente une augmentation de 3 points de pourcentage. Au sens strict du BIT, il est ressorti à 5,8% au trimestre sous revu.

Au compte du trimestre sous revu, le taux de chômage au sens élargi est plus élevé en milieu rural (25,0% contre 19,3% en zone urbaine). Selon le sexe, le chômage touche plus les femmes (34,0%) que les hommes (12,4%).

Graphique 5 : Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe



Source : ANSD. ENES 2024, 2^{ème} trimestre

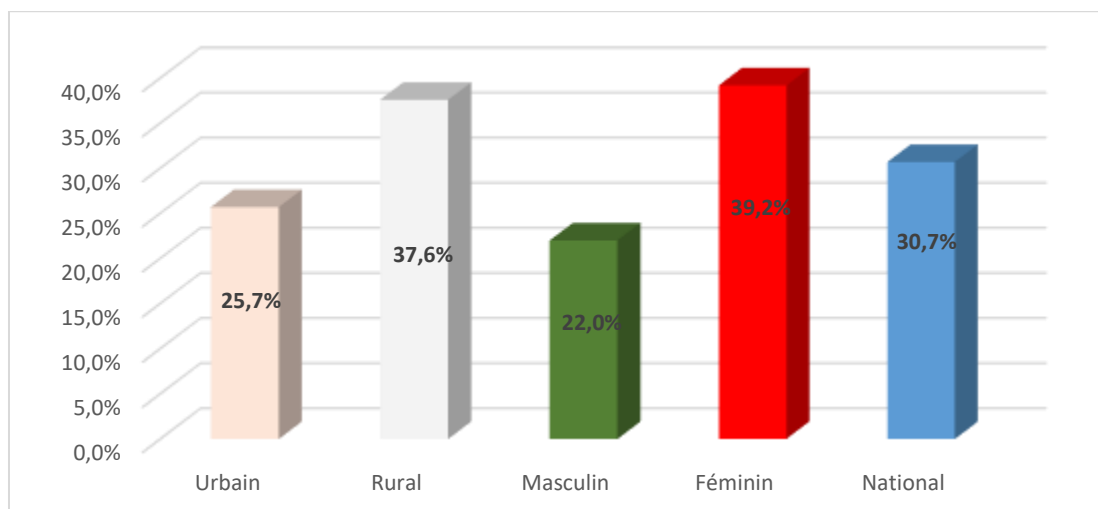
V. Profil des jeunes NEET

Les NEET sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont ni emploi, ni en éducation, ni en formation. Le profilage de ces jeunes contribue à une meilleure compréhension du marché du travail.

Au deuxième trimestre de l'année 2024, les NEET ont représenté 30,7% de la population âgés de 15 à 24 ans. Ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, il s'est établi à 37,6% en milieu rural contre 25,7% en milieu urbain.

Selon le sexe, on note une supériorité de la proportion des NEET chez les femmes que chez les hommes, soit 39,2% contre 22,0% chez les hommes.

Graphique 6 : NEET par milieu de résidence et par sexe



Source : ANSD. ENES 2024, 2^{ème} trimestre

Conclusion

La participation au marché du travail et le niveau d'emploi sont plus importants chez les hommes. Les aides-familiaux, dont le poids est non négligeable dans la production de biens et services sont nettement plus concentrés en milieu rural et chez les femmes. Il faut noter aussi que le chômage et la catégorie des NEET touchent plus le milieu rural et les femmes.

En glissement annuel, l'évolution des principaux indicateurs du marché du travail laisse apparaître une diminution des taux d'activité, d'emploi et d'emploi salarié conjuguée à une hausse du niveau du chômage aussi bien au sens élargi qu'au sens strict du BIT.